

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION
DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 50
 Date de convocation : 24/02/2023

Date d'affichage :

Objet : Budget primitif 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 3 mars à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes située à Limas (69), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	Excusé
	AVB	CHEVALIER Armelle	
x	AVB	DAUMAS Nathalie	X
x	AVB	DECEUR Patrice	X
x	AVB	FROMENT Benoit	Excusé
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
x	AVB	MANDON Olivier	X
x	AVB	MATRAY Bernard	Excusé
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	REBAUD Catherine	X
x	AVB	ROMANET Michel	Excusé
	AVB	TACHON Gérard	X
	AVB	TROUVE Michel	
x	CCBPD	BLANCHET René	X
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	
x	CCBPD	BOUVET Nicole	Excusée
x	CCBPD	FLAMAND Guy	Excusé
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	Excusée
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	X
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
	CCBPD	MERCIER Hervé	
x	CCBPD	TERRIER Pascal	
	CCBPD	TRONCY Thierry	
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN Carole	Excusée
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	
x	CCDSV	DOMPOINT Daniel	Excusé
x	CCDSV	FORNES Christine	Excusée
	CCDSV	GARNIER Gilles	
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	X
x	CCDSV	REY Bernard	X
	CCDSV	VALLOS Frédéric	
x	MBA	COGNARD Jean-François	
	MBA	DARMEDRU Brigitte	
x	MBA	MANTOUX Guy	X
	COR	BLEIN Bernadette	
x	COR	CHAMPALE Aymeric	
x	COR	CORGIER Vincent	
x	COR	GERBERON Alain	X

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	
x	COR	PERONNET Alain	Excusé
x	COR	PONTET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE Hervé	X
x	CCPA	DOUILLET José	
x	CCPA	FORT Frédéric	X
	CCPA	LAROCHE Olivier	Excusé
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	Excusée
	CCPA	PAULOIS Frédéric	Excusé
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	Excusé
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	
x	CCSB	BIOSA Françoise	X
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
	CCSB	DUCLOS Yvette	X
x	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	Excusé
	CCSB	MIGUET Frédéric	
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	Excusé
x	CCSB	THEVENON René	X
x	SIRTOM	BLOT Yves	X
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	
x	SIRTOM	MAYA Michel	X
x	SIRTOM	PEGON Catherine	Excusée
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	X
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	Excusé
	SMIDOM	BIGOT Agnès	Excusée
x	SMIDOM	COTTEY Romain	
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	X
x	SMIDOM	FERRE Paul	X
x	SMIDOM	JACQUET Claude	X
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	Excusé
x	SMIDOM	VIOT Dominique	Excusé

Les budgets primitifs 2023 ont été élaborés sur la base du débat d'orientation budgétaire et des tarifs 2023 retenus par le comité syndical, lors de sa séance du 16 décembre 2022.

Le détail des différents budgets est présenté en annexe 1.

Rappel des données prévisionnelles :

Usine d'incinération

- Ordures ménagères 67 900 tonnes
- OM extérieurs 200 tonnes
- Balles OM 2 000 tonnes
- Déchets industriels 1 000 tonnes
- Médicaments 0 tonnes
- Refus de tri 2 300 tonnes
- Déchets hospitaliers 1 000 tonnes
- Encombrants 10 500 tonnes
- TOTAL 83 300 tonnes**

Détournements

- Ordures ménagères 2 900 tonnes
- Encombrants 900 tonnes
- Refus de tri 600 tonnes
- Balles OM 1 400 tonnes

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2022 HT	Montant proposé pour 2023 € HT	Taux de variation	Montant proposé pour 2023 € HT TGAP comprise	Variation HT avec TGAP
Déchets ménagers : Accueil usine d'incinération membres du syndicat mixte :					
- Collectivités adhérentes exploitation	96*	99 *	3.1%	111	3.73%
- Collectivités non adhérentes au syndicat mixte	112*	115,5*	3.1 %	127.5	
- apports selon notre demande	100*	118*	18 %	130	
Déchets DNR quota UVE	110*	118*	7.2%	130	7.43%
Déchets DNR hors quota (stockage)				190	
Déchets industriels assimilés	137.5*	141,5*	2.9%	153.5	
Déchets industriels en régie	145*	149*	2.8%	161	
Déchets hospitaliers**	382	393.5	3 %	393.5	
TGAP A AJOUTER : *12 € par tonne en 2023					

CET II

- Refus de tri 300 tonnes
- Enc. non valorisés ... 700 tonnes
- Amiante 0 tonnes
- Broyages enc. 5 000 tonnes
- Mise en balles 1 400 tonnes

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2022 en € HT	Montant proposé pour 2023 en € HT
Déchets en provenance des déchèteries	34	34
Déchets en provenance des communes	32	32
Autres déchets verts reçus sur la plate-forme	40	40

Plateforme de compostage

- Baneins 4 500 tonnes
- Arnas 8 300 tonnes
- Taponnas 1 850 tonnes
- Monsols 350 tonnes
- Reyrieux 3 100 tonnes
- TOTAL 18 100 tonnes**

CET III

Inerte des déchèteries :

- Arnas 7 000 tonnes
- St-Et. / Ch 2 800 tonnes

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2022 en € HT	Montant proposé pour 2023 en € HT	Taux de variation
Déchets en provenance des déchetteries	10	10	0%
Autres déchets inertes	10.30	10.30	0%

COLLECTE SELECTIVE :

- Verre..... 15 000 tonnes
- JRM 3 400 tonnes
- Emballages légers ... 8 100 tonnes
- Emballages légers en mélange : 4 700 tonnes
- dont papiers 1 350 tonnes

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2022 en € HT	Montant proposé pour 2023 en € HT	Taux de variation
Papiers	92	98.5	7.06 %
Tri emballages légers en vrac	235	251.5	7.02 %
Tri emballages légers en vrac sans transfert	205	219.5	7.07 %
Tri Multi en vrac	235	251.5	7.00 %
Tri Multi en vrac sans transfert	208.5	223	6.95 %
Tri Multi en sac			
Tri Multi en sac sans transfert			
Plus-value ouverture sacs	15	16	6.25 %
Refus de tri	96*	103 *	7.30 %
Verre	53	57	7.10 %
Plâtre	98	105	7.10 %
Huisseries traitement	155	84	
Location de racks	12 € / mois /chvlt	13 € / mois / chvlt	
Prix d'un enlèvement par déchèterie		166	

Pour rappel, l'évolution de la TGAP est la suivante :

➤ En centre de stockage :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir 2025
En € / t	41	42	54	58	61	63	65

➤ En ce qui concerne le traitement thermique, suivant les performances de l'installation, l'évolution sera plus maîtrisée. Pour obtenir le taux le plus faible il faut être à la fois : Nox < 80 mg / Nm³, rendement énergétique supérieur à 0.65, accréditation Iso 50001 (management énergie) :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir 2025
En € / t	3	3	8	11	12	14	15

A – SITUATION DE LA DETTE

Pour financer les travaux de rénovation de l'UVE de 2020-2021 estimés à 22.5 M€, il a été voté au budget 2020 trois crédits, pour montant total de 18 M€ auprès de la Banque Postale.

Les prêts sont à taux fixes et pour une durée de 15 ans, soit un remboursement au plus tard fin 2035.

Par ailleurs, le prêt de la chaufferie bois a fait l'objet d'un refinancement permettant de baisser les intérêts. La durée du prêt est de 12 ans, soit fin 2032.

En décembre 2021, un prêt de 5 000 000 € a été contracté pour financer le remplacement du turbo alternateur.

En fonction du planning d'investissement pour le réseau de chauffage, un prêt complémentaire pourra être pris cette année.

C – COMMUNICATION / EXPERIMENTATION

Les actions communication sont réparties sur trois budgets en fonction des thématiques.

- ✓ **Budget principal** : **37 500 €**
 - Outils de communication et site internet : 13 000 €
 - Actions de préventions : 22 000 €
 - Eco voyages : 2 500 €
- ✓ **Budget collecte sélective** : **65 500 €**
 - Extensions des consignes de tri : 60 000 €
 - Actions sur le tri des autres matériaux : 5 500 €
- ✓ **Budget compost** : **240 000 €**
 - Subvention pour le développement des composteurs partagés : 100 000€
 - Formation de référents :
 - Expérimentation sur la collecte des biodéchets 182 547 €
 - avec participation EPCI 43 990 €
 - et subvention ADEME..... 59 360 €

D - BUDGET PRINCIPAL

Lors du débat d'orientation budgétaire, il a été acté que le budget principal doit être en totalité financé par les autres budgets. En 2023, le montant et la répartition reste identique à 2022 :

REPARTITION DES FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE 2022					
	Budget valorisation énergétique	Plate-forme de compostage	cet 3	Collecte sélective	Total
Direction	66%	19%	3%	12%	100%
Comptabilité budget	77%	7%	1%	15%	100%
Sécret Gestion UIOM	82%	17%	1%	0%	100%
Collecte Selective	15%	5%	0%	80%	100%
Pourcentage valorisé	62,00%	11,5%	1,00%	25,50%	100,00%
Montant en €	303 000	56 350	4 900	124 950	490 000

✓ **Budget fonctionnement :**

Le nombre d'agent reste stable par rapport à 2022 avec le recrutement de Soline qui remplace Félicie sur la communication.

Le budget communication est plus réparti sur les autres budgets.

✓ **Budget investissement :**

Un bureau d'études a été choisi pour réaliser un dossier d'extension du bâtiment. Les travaux, si ceux-ci sont validés, devraient débuter fin de l'année.

Par ailleurs, suite à la mise à l'épave de la première Renault Zoé, il est nécessaire d'en racheter une.

Le détail des dépenses du budget est présenté en Annexe 1.

E – BUDGET VALORISATION ENERGETIQUE✓ **Budget fonctionnement :**▪ En dépenses

Des dépenses supplémentaires sont liées à l'arrêt plus important lié au remplacement du turbo alternateur, et des tarifs plus élevés sur l'UVE de Bourgoin.

Au niveau de l'exploitation du RCU, l'intégration de la chaufferie de Belleroye augmente les montants de prestations, mais il devrait y avoir en contrepartie de 30 % de recettes supplémentaires (liée à la facturation des abonnés de Belleroye à 100 %).

L'augmentation de plus de 2 millions d'euros des amortissements, correspond au démarrage de l'amortissement de la tranche ferme des travaux de l'usine. Ce surcoût sera repris sur l'excédent de l'indemnité CNIM.

Il est prévu de réaliser des :

- Mesures durant 6 mois du contenu CO2 des déchets CO2 fossile / CO2 biogénique : 38 000 €.
- Caractérisations des OMr (33 caractérisations) : 50 000 €.

▪ En recettes

Les ventes de produits augmentent de 3 % pour compenser l'augmentation des indices.

✓ **Budget investissement :**

Les restes à réaliser permettent de terminer les travaux d'amélioration de l'UVE :

- remplacement du turbo alternateur,
- remplacement des poutres de roulement.

Un budget supplémentaire est prévu pour :

- la mise en place d'un système d'extinction incendie sur les bâtiments de Quincieux (évalué à 600 000 €, dont 200 000 € en budget Collecte sélective),
- le démarrage des travaux d'extension du réseau de chauffage urbain (2 600 000 €),
- l'achat et rénovation de la chaufferie de Belleroye (1 000 000 €).

Le détail des dépenses du budget est présenté en Annexe 1.

F – BUDGET COLLECTE SELECTIVE✓ **Budget fonctionnement :**▪ En dépenses

L'augmentation des prix des prestations de tri, ainsi que des volumes triés ont pour conséquence une augmentation de 9 % du montant des charges à caractère général.

Les versements aux EPCI devraient par ailleurs augmenter de 9 %.

▪ En recette

Les prix de revente de la matière ont fortement évolué à la baisse en fin d'année. Il y a lieu d'être prudent sur les montants 2023. Par contre les subventions CITEO progressent fortement.

✓ **Budget investissement :**

Il est prévu :

- La chaîne de tri des papiers : 105 000 €
- La quote-part du dispositif incendie sur Quincieux : 200 000 €

E – BUDGET COMPOST

✓ **Budget fonctionnement :**

Une partie du budget de fonctionnement va permettre de continuer d'aider les EPCI pour la mise en place de solutions de traitements des biodéchets.

Par ailleurs, des actions de communication pour la réduction des déchets verts et pour le gaspillage alimentaire vont être mises en place.

✓ **Budget investissement :**

Une étude sur l'évolution du site de compostage d'Arnas va être lancée, afin de regarder quels sont les aménagements qui pourraient être réalisés pour rendre le site compatible par rapport aux aménagements environnants (Beau Parc).

F – BUDGET CET 3

✓ **Budget fonctionnement :**

En 2022, on constate une baisse des tonnages d'inertes de plus de plus de 10 % par rapport à 2021 sur la plateforme d'Arnas.

Cet effort de réduction des apports doit être consolidé, et par ailleurs, l'utilisation des matériaux recyclés doit être développée auprès de nos collectivités membres.

Une information va être transmise dans ce sens aux communes concernées par les déchèteries utilisatrices de cette plateforme.

✓ **Budget investissement :**

En investissement, il n'y aura pas des travaux en 2022. Des recettes d'amortissement proviennent de l'amortissement du casier de Saint-Etienne-sur-Chalaronne.

Le détail des dépenses du budget est présenté en Annexe 1.

Le comité, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2023.

**Le secrétaire,
Olivier MANDON**

**Le Président,
Jean-Paul CHEMARIN**

Accusé de réception en préfecture
069-256900705-20230303-22-662-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2023